

Harfleur Zoom

Informations Municipales - numéro 145 - Juin 2026



**Les animations
estivales de retour**

L'action se met en place et se poursuit

Le mois de mai a toujours quelque chose de particulier dans la vie d'une collectivité. Entre les jours fériés, les ponts, les cérémonies, les rendez-vous institutionnels et les obligations administratives, il impose un rythme parfois morcelé. Pour autant, ce mois n'a pas été un mois d'attente. Il a été un mois de travail, de structuration et de décisions.

Depuis l'installation de la nouvelle équipe municipale, chacun prend progressivement ses marques. Une ville ne se pilote pas uniquement par des intentions. Elle demande une organisation, des méthodes, des arbitrages et une capacité à inscrire l'action dans la durée. C'est tout le sens du travail engagé ces dernières semaines.

Les élus de la majorité se sont réunis afin d'entériner les délégations, de préciser les responsabilités de chacun et de préparer la mise en place des commissions municipales et extra-municipales. Ces commissions seront des lieux importants de travail, d'échange et de préparation des décisions. Elles permettront d'associer les élus aux grands sujets de la commune, mais aussi, lorsque cela est prévu, des habitants, des acteurs locaux et les forces vives du territoire.

Dans le même esprit, plusieurs rencontres ont eu lieu avec des élus et des agents de la Communauté urbaine. Harfleur doit y rester pleinement ancrée, tout en affirmant sa voix, ses besoins et ses projets. Notre commune continuera à être présente, active et force de proposition, avec l'exigence constante de défendre les intérêts des Harfleuraises et des Harfleurais.

Le mois de mai a également été marqué par la cérémonie du 8 mai. Nous avons souhaité lui redonner toute sa place, avec dignité, solennité et transmission. La commune a aussi lancé une consultation auprès d'administrés, habitants ou entreprises, afin de constituer la Commission Communale des Impôts Directs. Cette démarche traduit notre volonté d'associer les Harfleurais aux instances où leur connaissance du terrain peut être utile à la bonne administration de la commune.

D'autres rencontres ont été engagées avec des responsables associatifs, sportifs et économiques. Elles doivent permettre de faire émerger des premiers projets ambitieux, notamment dans les domaines du sport, de la vie associative et du développement local. Harfleur dispose d'énergies, de talents, de bénévoles et d'acteurs engagés. Notre rôle est de les écouter, de les accompagner et de créer les conditions pour que les initiatives utiles puissent se concrétiser.

Sur le terrain de la sécurité et de la tranquillité publique, le projet de déploiement de la police municipale continue également d'avancer. C'est un engagement fort, attendu, qui demande du sérieux, de la méthode et une mise en œuvre rapide et structurée. L'objectif est clair : renforcer la présence, la prévention, le dialogue, mais aussi la capacité d'action.

Enfin, la structuration du cabinet du maire arrive à son terme. C'est une étape importante pour donner à l'exécutif municipal les moyens de suivre les dossiers, coordonner les priorités, préparer les décisions et assurer une meilleure réactivité.

Ainsi, malgré un mois de mai fragmenté, le cap est tenu. Des décisions sont prises, des actions sont engagées, des contacts sont noués et une méthode se met en place. Pas à pas, l'équipe municipale s'installe dans son rôle, avec la volonté d'orienter l'action publique vers les objectifs soutenus et défendus par les Harfleuraises et les Harfleurais.



Chères Harfleuraises, chers Harfleurais,

Depuis l'annonce de l'annulation de l'élection municipale, le vendredi 29 mai, j'ai reçu de nombreux messages de soutien. Des habitants sont venus à ma rencontre pour me faire part de leur incompréhension ou de leur mécontentement face à une décision qui remet en cause le choix exprimé dans les urnes.

Je tiens à les remercier de l'intérêt qu'ils portent à l'actualité de leur commune. Je voudrai qu'ils sachent que leurs messages et leurs encouragements m'ont touché. Ils me rappellent pourquoi je me suis engagé pour tous les Harfleurais, pour notre ville.

Je veux que vous le sachiez : je ne vous abandonnerai pas.

En effet, mon choix n'a pas été guidé par une ambition personnelle. Je ne me suis pas présenté à l'élection municipale pour obtenir un titre. Je l'ai fait parce que j'aime Harfleur, parce que je sais que notre commune peut trouver un nouvel élan, prendre un nouveau souffle, parce que cette ville a du potentiel.

Depuis le jour de ma prise de fonction, mon objectif est d'améliorer concrètement le quotidien des Harfleurais, renforcer la tranquillité publique, soutenir nos associations, accompagner nos commerçants, valoriser notre patrimoine et permettre aux habitants d'être fiers de leur ville.

C'est dans le but de continuer dans cette direction que j'ai décidé de saisir le Conseil d'État et donc de faire appel de la décision. Et si, dans quelques mois, nous devons être appelés à voter de nouveau, nous serons présents. Nous nous représenterons devant vous avec la même énergie, la même sincérité et la même diversité représentative.

Je regrette sincèrement la situation pour les conséquences qu'elle entraîne pour notre commune. Cette période d'incertitude touche les habitants, les associations, les acteurs économiques, mais aussi les agents municipaux qui ont besoin de stabilité et de continuité pour mener à bien leurs missions, sans quoi les actions sont ralenties voir bloquées dans certains cas.

Au-delà des procédures et des débats, l'essentiel reste Harfleur et ses habitants. Depuis notre installation, nous avons choisi de nous mettre immédiatement au travail. C'est cet état d'esprit qui continuera à nous guider jusqu'à la décision du Conseil d'État.

Nous restons pleinement mobilisés pour défendre les intérêts de notre commune, faire avancer les projets engagés et préparer l'avenir.

Ma détermination est intacte et ma confiance dans l'avenir d'Harfleur l'est tout autant.

Merci pour votre confiance.

Tony Leprêtre

Spécial Été

Rétrospective

En détail

Actu

Infos

Bulletin d'information de la ville d'Harfleur

Mairie d'Harfleur
55 rue de la République
76700 Harfleur

Directeur de publication :
Tony Leprêtre

Rédaction :
Alexandra Gobbé-Anne
Services Mairie d'Harfleur

Maquette / photographie :
Alexandra Gobbé-Anne
Nadia Younsi

Imprimeur :
Imprimerie Marie
ZA du Plateau
14600 Honfleur
Tél : 02 31 89 20 34

Spécial animations d'été

Edition 2026

« Un Été au Parc » : nouvelle édition du 6 juillet au 21 août

Tout l'été, du lundi au vendredi, toujours plus d'animations, de découvertes et de moments à partager dans un cadre exceptionnel, un lieu de vie. Le parc invite autant à participer qu'à profiter : se détendre dans un transat, pique-niquer en famille ou profiter des équipements accessibles à tous (paniers de basket, tables de ping-pong, filet de volley, jeux...).

• **Des matinées « bien-être et détente »**, découverte du sport pour tous, et animations petite enfance.

• **Des après-midis rythmés par les trois animateurs municipaux**, chaque jour, ils proposeront de nouvelles activités à partager en famille ! De 14h à 18h, un programme riche et renouvelé mêlant activités sportives, ateliers créatifs, jeux, défis, concours...

Avec une présence renforcée et une programmation plus variée, chacun pourra trouver son activité « coup de cœur » et revenir chaque jour pour découvrir de nouvelles surprises.

De nombreux partenaires, associations et services municipaux viendront enrichir la programmation : nature, loisirs, sensibilisation ou sport, avec notamment La LPO (Ligue Protectrice des Oiseaux), le CMNHN (club de modélisme de navigation), l'AAPPMA (association de pêche et de protection du milieu aquatique), le club de karaté... qui viendront faire découvrir leurs univers.

Ils sont de retours !

Les marchés nocturnes

> **les vendredis 10 juillet et 21 août**, les artisans investiront le parc de 17h à 21h30, venez découvrir leur savoir-faire.

A ne pas manquer !

Les soirées « Musique au Parc » des vendredis soir !

Chaque semaine, un groupe et une ambiance musicale, avec des animations et la présence de foodtrucks - restauration. **De 18h30 à 19h30, ce sera le "Funtime" de l'équipe d'animation avant les concerts avec des jeux, et bien d'autres surprises !**

10 juillet

Grande soirée d'ouverture

Animations, jeux, structures gonflables...

19h30 : **Concert Sunset Music**

Ambiance et rythmes entraînants avec un répertoire pop-rock des années 70 à aujourd'hui.

17 juillet

19h30 : **Concerts**

Voodoo Dust

Cocktail de rock, de ska et une pointe de funk, entre compos engagées et reprises bien twistées.

Back In Track

Les grands classiques rock revisités avec énergie et bonne humeur.

24 juillet

19h30 : **Concert Los Primos**

Musique gipsy orientale au rythme des guitares, des chants et des sonorités festives.

31 juillet

19h30 : **Soirée Années 80**

Hélène et Aurélie vous embarquent au rythme des plus grands tubes des années 80.

Le fluo, les couleurs, les accessoires et costumes sont les bienvenus !

14 août

19h30 : **Grande Soirée blintest, karaoké, musique, jeux...** avec l'équipe d'animation d'un été au parc

21 août

Grande soirée de clôture

Animations, jeux, structures gonflables...

19h30 : **Concert The Seeds**

Grands standards des Beatles à Dua Lipa, en passant par Michael Jackson, Bruno Mars ou Daft Punk...

Les matinées d'"Un été au Parc"

Dédiées aux activités de bien-être et aux animations spéciales petite enfance. Activités sportives et bien-être santé : de 10h à 12h dans le parc, Gratuit sur inscription au 02 35 13 30 00 (mairie)

Mathilde LIOT, praticienne en thérapie sportive agréée, éducatrice sportive proposant du "Sport pour Tous", sera présente en juillet et août, elle propose deux activités.

Kap'Mouv' :

Une activité adaptée à tous, mêlant marche dynamique et légère course à pied sans se blesser, associé à du renforcement musculaire. Parfait pour booster sa vitalité à son rythme, en extérieur, sans matériel en découvrant son environnement de façon ludique.

Public large : actifs débutants ou plus sportifs, seniors, personnes en reprise d'activité ou en suivi post-thérapeutique.

En plein air, chaque cours est adapté à la météo du jour et à tous même à ceux qui n'aiment pas ou pensent ne pas pouvoir. Bonne humeur, sécurité, confiance en soi !

Cours Kap'Mouv' les 8, 10 et 17 juillet puis les 17, 19 et 21 août

Cours Gym Douce Adaptée les 9, 16 juillet puis les 9, 20 et 21 août

Cours Gym Douce Adaptée :

Sur tapis de sol, ou avec utilisation de bancs, une activité physique accessible et bienveillante pour retrouver mobilité, énergie et confiance en son corps.

Au programme : renforcement doux, équilibre, mobilité, articulations, cardio léger en mode jeu, coordination, exercices adaptés à chacun.

Public : débutants, seniors, reprise d'activité, sportifs ou simplement envie de bouger ou de « s'y remettre » : chacun est le bienvenu !

Un moment ludique et bienveillant pour prendre soin de sa santé.

Amener son tapis de sol (possibilité de prêt).

Aurélie, coach sportive et bien-être proposera diverses initiations de sports doux

Pilates

Cours de Pilates adaptés à tous les niveaux, pour renforcer le corps, améliorer sa posture, sa souplesse et son bien-être. Un moment pour bouger en douceur, gagner en tonicité et se reconnecter à soi.

Yoga

Cours de yoga accessibles à tous pour améliorer souplesse, équilibre et bien-être. Un moment pour se recentrer, relâcher les tensions et harmoniser son corps et son esprit.

Respiration & relaxation :

Un moment pour respirer, se détendre et relâcher les tensions grâce à des exercices de respiration, des mouvements en douceur et de la relaxation profonde.

En juillet : les 22, 27, 29 : Pilates suivi du cours de respiration & relaxation ; les 23 et 28 : Pilates puis yoga

En août : les 3, 5, 7 : Pilates puis yoga ; les 4 et 6 : Pilates suivi du cours de respiration & relaxation

Animations Petite Enfance 0-3 ans

Les mardis et vendredi de 9h45 à 11h15 dans le parc :

07/07 : RPE pâte à patouille

10/07 : Asso sème ta graine : découverte des odeurs du jardin

17/07 : Eveil musical

21/07 : RPE : jardinage

24/07 : Asso sème ta graine : yoga

28/07 : Asso sème ta graine : création nature

31/07 : RPE : la peinture sous toutes ses formes

07/08 : RPE : parcours sensoriel nature

11/08 : RPE : découverte de l'argile verte

14/08 : Les bulles sous toutes ses formes

18/08 : Olivier Mancel : éveil musical

21/08 : Typhanie Bonneville : médiation animale



Rétrospective

Les après-midi d'"Un été au Parc"

L'équipe d'animation municipale

Planning d'animations (entre 14h et 18h) chaque semaine.
De 13h30 à 18h30 en continu : accès aux installations loisirs, prêt de matériel sportif et jeux.

L'équipe Musée du Prieuré / Patrimoine

7 juillet de 15h30 à 18h :
Ateliers du patrimoine autour du Moyen Âge
• Jeux de plateau médiévaux
• Création de bourses en cuir
• Maquettes du Musée du Prieuré
• Lancement de l'œuvre participative « À la découverte de l'art rupestre »
4 août et 11 août :
Poursuite de l'œuvre participative « À la découverte de l'art rupestre »

L'équipe de la Bibliothèque E. Triolet

21 juillet de 14h30 à 15h :
Lecture de contes
28 juillet de 14h à 15h30 :
Ateliers créatifs & puzzle en famille
4 août de 14h30 à 15h :
Lecture de contes
11 août de 14h à 15h30 :
Ateliers créatifs & puzzle en famille

Association CMNHN (club modélisme de bateaux)

8 et 22 juillet – 5 et 19 août
Le Club de Modélisme Naval de Haute-Normandie construit des modèles réduits de navires et bateaux radiocommandés. Navigation sur le lac.

Pêche sur le lac avec l'AAPPMA

7 août de 10h à 16h
L'Association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques œuvre pour la pratique de la pêche amateur dans le respect de son environnement.

LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux)

12 et 19 août de 10h à 18h : information / exposition : nids, nichoirs... / livres sur les oiseaux
Association pour la protection de la biodiversité et la préservation des oiseaux et de leurs habitats. Animations et découvertes sur la nature et de l'environnement.

Association Yangalala

8 juillet et 20 août - L'après midi
Partage des cultures africaines à travers la musique, la danse et les traditions. Ateliers percussions et danse.

Y. Dilmi, ASHB section karaté

Initiation karaté
Les 6 juillet de 15h à 16h, 16 juillet de 14h à 15h, 10 août de 15h à 16h, 12 août de 14h à 15h30

Les grands rendez-vous de l'été

Fête Nationale – feu d'artifice

Dimanche 13 juillet - Parc de l'Hôtel de Ville
Attention Important ! Nouveaux lieux pour le feu !
Cette année, le feu d'artifice du 13 juillet change de décor, les travaux liés au tramway rendant le site habituel inaccessible. Cette année, rendez-vous dans le parc de l'Hôtel de Ville !
La soirée débute avec un grand bal populaire, dans un cadre verdoyant. À la tombée de la nuit, place au feu d'artifice musical « **Legendes de Feu** », assuré par Brezac Events Illuminations. Ensuite, la fête se poursuivra avec la 2^{ème} partie du bal populaire.
Cette nouvelle organisation permettra une meilleure accessibilité, un accueil facilité et sécurisé. Emplacement différent mais même esprit ! Célébrer ensemble l'été et la Fête nationale !

18h : foodtrucks
18h à 20h : Funtime des animateurs
20h : Bal populaire avec "Club François"
23h15 : feu d'artifices puis reprise du bal.

À l'occasion de la Fête Nationale, la cérémonie patriotique du 14 juillet se tiendra à 16h dans le parc.

Foire Saint-Martin

Du 9 au 14 juillet - Place d'Armes
Avec plus de 25 attractions, petits et grands pourront profiter durant plusieurs jours entre manèges, jeux et plaisirs sucrés. Exceptionnel : l'Atlantis Tower à 30 mètres de hauteur, une vue panoramique exceptionnelle et des sensations fortes !

A noter : Le marché dominical du dimanche 9 août sera déplacé sur l'avenue de la Résistance

Cinetoiles

7 août - Parc de l'Hôtel de Ville
Concert Viktor en DJ set à 20h45 suivi à la tombée de la nuit de la projection de « Robot sauvage » de Chris Sanders.
Restauration sur place avec présence de foodtrucks.

Des contes et des notes dans la pierre

À l'occasion de l'édition 2026 de "Pierres en Lumières", des contes médiévaux ont pris vie en l'église Saint-Martin d'Harfleur, accompagnés du son cristallin d'instruments médiévaux : magique et suspendu !



Des histoires et des ombres

Des jolies histoires tout en douceur et en poésie adaptées aux enfants dès l'âge de six mois. Le castelet de Lucie accompagné de son comparse David a fait rêver, rire, écarquiller les yeux, ouvrir les bouches sans qu'il n'en sorte aucun son... Là où l'émerveillement devient contemplatif, où la magie opère et enveloppe d'une atmosphère réconfortante, se trouve la Cie Les p'tites histoires en n'ombres. En regardant le public, on pouvait voir que les grands parfois, se font encore happer...



Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945



Intervention des collégiens ayant participé au voyage mémoire à Buchenwald

Exposition **La lumière, essence de la vie** Marwann Abosekke

Du 5 au 28 juin

Le travail de Marwann Abosekke s'articule autour de la lumière. L'artiste, que le musée a déjà accueilli en ses murs, est de retour avec une présentation des différentes techniques qu'il affectionne.

De l'acrylique au fusain en passant par la sculpture, l'artiste propose une rétrospective de son œuvre.

Musée du Prieuré - Visite libre et gratuite



Portes ouvertes à La Forge

>>> pour la saison culturelle 2026-2027 <<<

Le jeudi 25 juin prochain, de 16h à 20h, les portes de La Forge s'ouvrent en grand pour dévoiler la saison culturelle 2026-2027.

Spectacles, concerts, patrimoine, rendez-vous touristiques, animations de la bibliothèque Elsa Triolet, expositions au musée, musique dans l'église Saint-Martin... toute la programmation des prochains mois vous sera présentée en avant-première au fil d'un après-midi placé sous le signe de la découverte et de la convivialité. Et pour compléter le tout, vous pourrez également y trouver des infos et des détails sur le programme de l'été !!

L'équipe du pôle animations territoriales de la Ville d'Harfleur sera présente pour échanger avec le public, répondre aux questions et accompagner chacun dans ses choix et ses envies de sorties. Les visiteurs pourront également acheter leurs places en avant-première et repartir avec la brochure de la saison.

Un temps fort pour découvrir tout ce que la saison 2026-2027 vous réserve !



Heure du conte

Thème : Les vacances et l'été

Tu as entre 4 et 7 ans ? Tu aimes les histoires qui prennent vie et que l'on partage avec les copains ? Alors va vite à la bibliothèque mardi 16 juin pour une "Heure du conte" qui sent bon les vacances et le sable chaud !

Renseignements - inscriptions au : 02 35 13 30 53.



Fête de la musique Le Café d'Harfleur dimanche 21 juin

Sur la place Victor Hugo, le Café d'Harfleur organise une soirée concert en terrasse avec le groupe « The Attic », groupe de rock composé de Marie au chant, Mickaël et Damien à la guitare, Bruno à la batterie et Guillaume à la basse.

A partir de 20h jusque 23h.

Grande journée d'animations gratuites **Aventurez-vous !** Sur le domaine et le bois du Colmoulin

Samedi 13 juin - 10h à 19h

Le Département de la Seine-Maritime donne rendez-vous au public pour une nouvelle édition de "Aventurez-vous !", une journée entièrement consacrée à la découverte des Espaces Naturels Sensibles (ENS). Cette année, l'événement se tiendra sur le site du domaine et du bois du Colmoulin, situé à Harfleur et Montivilliers.

Organisée par la Direction de l'Environnement du Département, cette manifestation s'inscrit dans la politique de valorisation et de préservation des espaces naturels du territoire. L'objectif est de permettre à chacun de mieux connaître ces milieux, leur richesse écologique, les actions menées pour les protéger et profiter d'un moment convivial en plein air. La journée sera rythmée par diverses activités : stands, animations, ateliers créatifs, rallye, jeux en bois, visites guidées du site, spectacle, etc. De nombreuses thématiques seront abordées pour offrir un regard varié et accessible sur la nature et ses enjeux.



Gratuit et ouvert à tous, l'événement invite les visiteurs à déambuler librement entre les différents espaces, à échanger avec les intervenants et à découvrir le site. L'inscription aux animations se fera directement sur place. Animation Le Département de la Seine-Maritime en partenariat avec la commune d'Harfleur, la commune de Montivilliers et la ferme maraîchère La Petite Surface.

Programme et informations : Seinoscope - Aventurez-vous !
ens@seinemaritime.fr - 02 32 81 68 70



NOMBREUSES ANIMATIONS GRATUITES !

VILLAGE DÉCOUVERTE
Petits et grands, venez découvrir la biodiversité de la zone humide du Colmoulin de manière ludique et originale grâce aux stands installés à la ferme maraîchère La Petite Surface. Profitez de jeux et d'ateliers comme la fabrication de gâteaux à insectes, une initiation à l'aquarelle, la réalisation de semis de fleurs, des créations en laine feutrée...

ANIMATIONS NATURE (inscriptions sur place)
• Observation et écoute des oiseaux
• Découverte de la ferme maraîchère La Petite Surface
• Randonnée découverte
• Visite guidée de l'ancien parc du château du Colmoulin
• Découverte des bienfaits des plantes sauvages
• Balade contée sur les arbres remarquables du bois
• Vannerie sauvage

SPECTACLE
• Déambulation contée et musicale sur la nature

RALLYE NATURE (Toute la journée)

RESTAURATION SUR PLACE

VENEZ À VELO !
Convivial avec La Route Libre
15h30 Départ La Forge
18h00 Départ Montivilliers
Toutes les animations sur le site : Aventurez-vous.com ou sur partenariat@seine-maritime.fr
30min en pistes cyclables depuis La Forge

BUS Ligne 11 et 21
Arrêt Paul Doumer
depuis la gare du Havre

PARKINGS
• Autour de la ferme maraîchère La Petite Surface : 56 rue Paul Doumer à Harfleur
• Parking du bois du Colmoulin : 15min de marche depuis le parking avec dénivelé

Manifestation organisée par le Département de la Seine-Maritime, en partenariat avec la commune d'Harfleur, la commune de Montivilliers et la ferme maraîchère La Petite Surface.

Enquête / jeu

Les secrets de Saint-Martin

Mercredi 17 juin - 14h30

Menez l'enquête qui vous permettra de découvrir tous les secrets de l'église Saint-Martin. Dans ce monument historique, fleuron du patrimoine local, vous deviendrez un expert en architecture gothique. En famille ou entre amis, relevez le défi ! Qui sait, votre persévérance pourrait être récompensée...



Église Saint-Martin - A partir de 8 ans - accès libre - durée 1h - inscription conseillée au 02 35 13 30 09 [La Forge] ou sur tourisme@harfleur.fr

HARFLEUR

DANS LE RÉTRO

Dimanche 14 juin 2026
10h - 18h
Parc de la mairie Harfleur

Expositions de véhicules anciens

Édition spéciale 80 ans de Renault 4CV

Entrée gratuite pour les visiteurs
Inscription requise : 06 81 69 71 55



La voie publique : un espace partagé à respecter...

Une ville est avant tout un lieu de vie où habitants et gens de passage se doivent de partager un espace de vie commun avec respect et bienveillance. La voie publique est un lieu hors de la sphère privée qui implique donc un contrôle et des règles applicables à tous régies par la loi et par les arrêtés pris par la municipalité au niveau local. Il est évident que le savoir-vivre naturel et la cordialité représentent les valeurs souhaitées par le plus grand nombre, mais lorsque le cadre légal est dépassé et que l'espace public n'est plus respecté, il existe des leviers dont la municipalité dispose, lorsque le dialogue, dans certains cas, ne fonctionne plus.

Le pouvoir de police du maire et les missions de la police municipale

Le Maire est chargé d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques sur le territoire communal conformément aux articles L.2212-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Dans ce cadre, la Police Municipale agit sous l'autorité du Maire afin de prévenir les troubles à l'ordre public, faire respecter les arrêtés municipaux et constater les infractions relevant de ses compétences. Son action s'inscrit dans une complémentarité avec les autres services municipaux et les forces de sécurité de l'État.

Prévenir, maintenir l'ordre et préserver la tranquillité publique

La Police Municipale intervient quotidiennement pour éviter et empêcher :

- Les nuisances sonores en tous genres,
- Les tapages nocturnes et diurnes (musical, éclats de voix...),
- Les rassemblements liés à des trafics ou à des perturbateurs,
- Les comportements agressifs ou menaçants,
- Les rixes et incivilités,
- Les troubles liés à l'alcoolisation, notamment sur la voie publique.

Lutter contre les trafics et occupations illicites

La Police Municipale participe à la prévention et à la lutte contre les phénomènes de délinquance, en coordination avec la Police Nationale dans le cadre des compétences de chacun, notamment sur :

- Les regroupements liés aux trafics,
- Les points de deal signalés,
- Les occupations illicites des espaces publics,
- Les ventes à la sauvette,

- Les consommations de stupéfiants sur la voie publique,
- Les comportements intimidants envers les riverains.

Moyens d'action et sanctions

En cas de non-respect des points évoqués ci-dessus, la Police Municipale peut :

- Procéder à des contrôles,
- Effectuer des rappels à la réglementation,
- Dresser des procès-verbaux,
- Relever l'identité des contrevenants en infraction,
- Immobiliser des véhicules,
- Faire procéder à des mises en fourrière,
- Transmettre des rapports, procès-verbaux aux autorités compétentes,
- Demander le concours de forces de sécurité
- Interpeller les auteurs d'infractions et les conduire devant un Officier de Police Judiciaire.

Une action réfléchie et coordonnée - Des actions locales ciblées

Harfleur suit attentivement les évolutions de son espace public, depuis 2025 plusieurs arrêtés municipaux ont été pris en ce sens, en conformité avec les dispositions réglementaires et la réalité du terrain :

- Un arrêté anti-rassemblement lié au regroupement de personnes troublant la tranquillité d'autrui,
- Un arrêté réglementant la consommation d'alcool,
- Un arrêté réglementant les terrasses et la vente d'alcool a emporteur est en vigueur (révisé tout les ans il interdit la vente d'alcool de 21h à 6h),
- Une délibération qui durcit les infractions liées aux dépôts sauvages... (voir page ci-contre).

Les arrêtés municipaux sont pris afin d'encadrer certaines situations spécifiques à Harfleur, en fonction des événements et de la récurrence des troubles publics.

Dépôts sauvages : un manque de respect qui coûte cher...

La propreté d'Harfleur est un axe majeur de l'action municipale. La commune d'Harfleur connaît un certain nombre d'incivilités dont les dépôts sauvages réguliers, de natures diverses, qui nuisent à la salubrité publique, à la propreté et donc à l'image de la Ville.

Enfin, ils ont un impact financier important, puisque la Ville doit procéder à l'enlèvement puis au transport dans des centres de tri spécialisés. Par ailleurs, les agents municipaux des services techniques qui sont monopolisés pour cela, ne peuvent pas, pendant ce temps, remplir d'autres missions.

Dans le but de lutter contre ce manque de respect envers la collectivité et les Harfleurais, la municipalité à instauré depuis 2025 une amende administrative pouvant aller jusqu'à 15 000 €.

Ainsi, lorsque des déchets sont abandonnés, déposés ou gérés contrairement aux dispositions du Code de l'Environnement, qu'ils peuvent donc être considéré comme des « dépôts sauvages », le Maire

engagera, sur la base d'un rapport de constatation, une procédure de sanction administrative telle que prévue à l'article L.541-3 du Code de l'Environnement.

Voici les montants des amendes prévues sur le territoire de la commune :

Volume du dépôt sauvage	Montant de l'amende pour les particuliers	Montant de l'amende pour les professionnels
Moins de 1m ³	500 €	1 000 €
Moins de 1 m ³ avec récidive dans les 3 ans suivant la dernière sanction établie selon le présent barème	1 000 €	2 000 €
Jusqu'à 3 m ³	1 000 €	5 000 €
Jusqu'à 3 m ³ avec récidive dans les 3 ans suivants la dernière sanction établie selon le présent barème	3 000€	10 000 €
Plus de 3 m ³	2 000 €	7 500 €
Plus de 3 m ³ avec récidive dans les 3 ans suivant la dernière sanction établie selon le présent barème	5 000 €	15 000 €

Rappel important

Pour mémoire, la Ville d'Harfleur est dotée de caméras de surveillance. Les agents de police municipale ont la possibilité légale d'en exploiter les images en vue d'identifier le ou les auteurs d'infractions.



« Histoire de la halte de Beaulieu »

« Le 22 mars 1847, la ligne du chemin de fer entre Rouen et Le Havre est ouverte au public. En décembre 1867, des nouvelles études sont établies pour le tronçon entre Le Havre et Montivilliers. Une modification est à apporter dans le tracé à la sortie d'Harfleur près de la Brèque. En mai 1874, un avant-projet est soumis à la préfecture de la Seine Inférieure.

La copie doit être revue et l'accord favorable est prononcé en octobre de l'année en cours. Le 02 août 1875, le ministre des travaux publics dépose une convention conclue avec la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest, en vue d'une ratification à l'Assemblée Nationale.

Le 31 décembre 1875, la future ligne déclarée d'utilité publique est concédée à la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest. Le 14 mars 1876, le préfet de la Seine Inférieure autorise de procéder aux études définitives de la ligne d'Harfleur à Montivilliers.

En 1877, La compagnie des chemins de fer de l'Ouest a prévu 500 000 francs pour réaliser ce tronçon de ligne. Le 25 septembre 1878, la réception de la ligne est effective. En 1884, une proposition d'agrandissement d'abris convenables à la halte d'Harfleur est déposée. Le 1er juin 1992, des distributeurs automatiques de billets

Source : M. Pierre Leportier, habitant depuis 2019, amoureux d'Harfleur et de son patrimoine, bénévole pour la porte de Rouen et le bois des Doves et membre du collectif Fête de la Scie.

de train sont installés. Désormais, les deux agents en poste s'occupent du passage à niveau. En septembre 2001, c'est la naissance de la Lézard' Express Régional. Au 1er septembre 2024, la dernière circulation sur la LER acte la fermeture définitive de la ligne pour les voyageurs. La Halte est démolie le 28 avril 2026 pour que le tramway puisse aborder le virage vers la station Centre Historique".



Remerciements à Monsieur Julien Thoreu, médiateur pour le projet d'extension du tramway en 2027, pour les photographies à l'intérieures de la Halte.

Grand Vide-Grenier à l'école André Gide !

Envie de faire de bonnes affaires, de dénicher la perle rare ou faire une agréable sortie en famille ? L'ASHB organise son traditionnel vide-grenier annuel, le dimanche 14 juin 2026. L'événement se tiendra à l'école André Gide à Harfleur.

Que vous soyez un exposant souhaitant faire du tri ou un visiteur à la recherche d'objets insolites et à bons prix, cette journée est faite pour vous.

Informations pratiques pour les exposants :

- Tarif : 2 € le mètre linéaire.
- Inscription et renseignements : Pour réserver votre emplacement ou obtenir plus d'informations, contactez-nous dès maintenant au 06 64 37 85 05.

Places limitées, réservation conseillée.

On vous attend nombreux pour partager ce moment de convivialité et de bonne humeur !



En vente à la mairie et au musée !

Si vous souhaitez vous faire plaisir avec un souvenir de la Fête de la Scie ou un objet exclusif aux couleurs de la Ville, rendez-vous à l'accueil de la mairie ou au musée du Prieuré !

- Toute une gamme de produits dérivés « Spécial Harfleur » vous y attendent :
- Collection Fête de la Scie 2026 : eco-cup, choppe à bière, badge, sac coton et pièce souvenir édition spéciale « 40 ans »
 - Cartes postales d'Harfleur, porte-clés, magnets, mugs...
 - Collection « Harfleur j'aime mon marché » avec ses sacs en coton et ses jolis cabas.

Une belle idée souvenir ou cadeau 100% Harfleur !



Pharmacies

Dans la journée, appelez votre pharmacien habituel.

Pharmacie de la Brèque
35 rue de la République
02 35 45 40 39

Pharmacie de la place d'Armes
26 rue Jehan de Grouchy
02 35 45 77 09

Pharmacie Harfleur-Beaulieu
33 pl. Guy de Maupassant
02 35 45 43 29



Après 20h, appelez le 3237

Carnet

Naissances :

01/04/26 BOYER PIVAIN Liam
10/04/26 DUMOUCHEL ARTIEDA Charles

Mariages :

02/05/26 LANGE François & ESON Erika
09/05/26 LAMI Cyril & FIANT Lucile

Décès :

18/04/26 ENGRAND Andrée
22/04/26 TROUILLARD Luc
25/04/26 POURQUOY Patrick

L'écho des commerces

"Du nouveau dans la rue des 104"



Cannelle et Muscade - Primeur

Sur la place de l'église, M. Lachguer a pris la relève de la famille Desportes. Aux commandes du primeur, il a repris les activités de vente de crèmerie, fromage, fruits et légumes et épicerie fine. Avec toujours la possibilité de commander des corbeilles de fruits et des plateaux de fromages sur mesure.

Cannelle et Muscade
13 rue des 104 - 76700 Harfleur
Tél : 02 35 45 37 78



Aux Saveurs des 104 – Boulangerie-Pâtisserie

Avec la diversité et le choix comme marque de fabrique, la nouvelle boulangerie de la rue des 104 propose, en plus de la gamme de pains et viennoiseries, un large choix de snacks, pizzas, salades, gâteaux, tartes, bonbons. A découvrir ! Commandes possibles par téléphone.

Aux saveurs des 104
8 rue des 104 – 76700 Harfleur
Tél : Mme Portel au 06 89 01 72 05
Facebook : boulangerie aux saveurs des 104

Jehan de Grouchy mis à l'abri et bien au chaud

C'est vers la mi-juin que la célèbre statue de Jehan de Grouchy, symbole parmi les symboles de la ville d'Harfleur va quitter le rond point de la Brèque. Deux entreprises seront à la manœuvre : Eurovia et Foselev, cette dernière pour l'anecdote était déjà celle qui dans les années 90 lui avait assuré le transport jusqu'à la Brèque.

Afin d'assurer la sécurité du déplacement et de prendre grand soin de cette figure emblématique harfleuraise, l'entreprise "Atelier Giordani" (entreprise basée à Rouen, spécialisée dans la restauration des sculptures, dorures, œuvres d'art et ébénisterie) a travaillé en amont sur un diagnostic, un protocole et des consignes strictes concernant l'élévation, le transport et le stockage de la statue en attendant, au chaud, la fin des travaux du tramway et son retour sur la commune.



Avis à la population - Info Zoom

Suite à certains soucis logistiques rencontrés dans le courant du mois de mai, le prestataire de diffusion du Zoom - Magazine municipal n'a pas pu réaliser la distribution des bulletins municipaux dans son intégralité.

Pour toutes les personnes n'ayant pas reçu le Zoom du mois de mai, nous l'avons réparti dans tous les accueils publics de la ville afin de le mettre à votre disposition au plus près de chez vous. Nous vous remercions de votre compréhension et nous excusons pour la gêne occasionnée.

La municipalité - Service communication / Impression de la Ville d'Harfleur

Conseil Municipal

Lundi 6 juillet 2026
18h30 - Salle du parc

Les procès verbaux des conseils
sont disponibles
sur www.harfleur.fr

Conseil communautaire

Judi 18 juin 2026 - 17h
Carré des Docks - Le Havre

Les séances sont publiques



Groupe " Harfleur à Cœur " - Élus de la majorité

Annulation des élections à Harfleur : nous ferons appel devant le Conseil d'État.

Nous avons pris acte de la décision du tribunal administratif de Rouen prononçant l'annulation des opérations électorales du 15 mars 2026 à Harfleur. Dans un contexte où circulent déjà des commentaires erronés, nous souhaitons rétablir clairement les faits.

Le tribunal administratif signale qu'il n'y a eu aucune fraude, aucune manœuvre électorale et aucune irrégularité de dépouillement imputable à notre groupe.

La demande visant à rectifier ou inverser le résultat de l'élection a d'ailleurs été rejetée par le tribunal. Le résultat du scrutin n'a donc pas été remis en cause. **L'annulation prononcée repose sur un dysfonctionnement matériel lié à la distribution de la propagande électorale officielle. Le jugement précise que cette difficulté a concerné les deux listes candidates de manière égale.**

Le tribunal a toutefois estimé que, compte tenu du nombre d'électeurs concernés et du très faible écart de voix entre les deux listes, cette situation était susceptible d'avoir altéré la sincérité du scrutin.

Nous respectons la décision de justice. Nous considérons néanmoins que son appréciation doit être réexaminée, notamment parce que le dysfonctionnement relevé n'a favorisé aucune liste et n'est imputable à aucun membre de leur équipe.

C'est pourquoi un appel sera formé devant le Conseil d'État dans les délais prévus par la procédure électorale.

Avec nos conseils, nous préparons désormais un dossier complet afin de défendre le choix exprimé dans les urnes par les Harfleuraises et les Harfleuraux.

Dans cette période particulière, nous appelons chacun à la responsabilité, à la dignité et au respect des faits.

Les Harfleuraises et les Harfleuraux méritent une information exacte, apaisée et fidèle à la réalité du jugement.

Notre engagement reste intact : défendre Harfleur, assurer la continuité de l'action municipale et rester pleinement mobilisés au service des habitants.

Franck Groussard pour le groupe "Harfleur à Cœur"

Groupe " Harfleur, Ensemble ! " - Élus de l'opposition

Ne pas rester sans rien dire ni sans rien faire !

Il y a peu de temps, nous apprenions que le centre de rééducation du Colmoulins tenu par le groupe Ramsay allait quitter Harfleur et probablement prendre place dans les locaux de l'Hôpital privé de l'estuaire, à la place de l'actuelle maternité qui ferme ses portes. Si on ne peut rien faire directement contre les choix d'un groupe privé, il revient de notre responsabilité de dénoncer ! Oui, Harfleur perd deux fois « le petit Colmoulins ». Et il revient à la Municipalité de savoir ce qui sera fait ensuite dans ce bel espace que nous devrions préserver et intégrer à notre Espace naturel sensible, lui qui nous fait sentir si fiers d'être Harfleuraux. Et le Maire en a les moyens, il existe des outils juridiques pour le faire ! Parallèlement, plusieurs commerces ont été contraints de fermer. La perte d'un employeur sur la commune, même si c'est Ramsay, ajoute à la diminution des personnes, professionnels, patients de passage..., susceptibles de consommer à Harfleur. A l'heure où la baisse généralisée du pouvoir d'achat touche tout le monde, le commerce local en pâtit forcément. Nous aimons pourtant nous rendre chez notre boucher, chez notre boulanger ou chez notre marchand de journaux, mais force est de constater que les files d'attente se

raccourcissent ces derniers temps. Pourtant, certains ont battus la campagne en disant vouloir soutenir le commerce local... c'est le moment où jamais.

C'est d'ailleurs le sens de certaines de nos propositions que nous avons choisi de travailler avec les habitants par le biais d'une pétition, et qui ont pour objectif de lutter contre les augmentations récentes et brutales du coût de l'énergie et pour soutenir nos commerçants locaux à un moment où ils en ont besoin. Est-ce que le Maire acceptera de travailler sur la base de propositions qui n'ont pour objectif que d'aider notre ville à mieux passer cette crise que personne ici n'a voulu ?

En attendant, dans les rues comme entre les murs du château, le pouvoir garde son silence, prostré peut-être par la prise de conscience qu'agir pour sa ville ne se borne pas à se griser du succès.

Kevin Crochemore
pour le groupe « Harfleur, Ensemble ! »

Nous, LES COMMERÇANTS DE LA PLACE GUY DE MAUPASSANT

À HARFLEUR


ICI,
ON SE RETROUVE,
ON ÉCHANGE,
ON SOUTIEN *le commerce local !*



TOUT PRÈS DE CHEZ VOUS,
tout pour vous simplifier la vie !



PRESSE



SOINS
INFIRMIERS



SERVICES
DE SANTÉ



BOUCHERIE



VÊTEMENTS



PIZZERIA



CHARCUTERIE



SOINS
DENTAIRES



COIFFURE
& BEAUTÉ



ACCOMPAGNEMENT
SANTÉ



ÉPICERIE



BOULANGERIE
PÂTISSERIE



BAR-TABAC



**PARKING
GRATUIT !**

Stationnez facilement
et profitez de tous
nos commerces !

*On aime
notre place !*



MERCI POUR VOTRE CONFIANCE !



CONSOMMONS LOCAL, faisons vivre notre place !

